

VILLE DE MONTRÉAL  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE N° 156 DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE MONTRÉAL  
SUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS

---

Procès-verbal de la séance plénière tenue le mercredi 30 octobre, 18 h 30, à la salle R.113A de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

**PRÉSENCES**

Madame Raymonde Gauthier	Présidente
Monsieur Claude Turmel	Vice- président
Monsieur Mario Saïa	Membre
Madame Cécile Grenier	Membre
Monsieur David Hanna	Membre
Monsieur Adrien Sheppard	Membre
Monsieur Paul Faucher	Membre

**ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :**

M. Gilles Gosselin	Secrétaire
--------------------	------------

#### **4. Demandes référées au comité:**

##### **4.1 Oratoire Saint-Joseph du mont Royal**

Après avoir de nouveau examiné le projet, les membres du comité considèrent que cette nouvelle version contient de nettes améliorations par rapport à la première proposition. Parmi ces améliorations figurent l'axe piéton central, l'aménagement du stationnement, la gestion de la circulation sur le site, l'accès au niveau du sol, l'axe de l'escalier roulant et les terrasses avec toiture végétale.

Toutefois, le comité demande que les corrections suivantes soient apportées:

Le projet continue d'être trop lourd pour le site et l'espace occupé par le pavillon des pèlerins doit être réduit;

Le design de l'entrée de la crypte est à revoir en s'inspirant de l'esquisse de la crypte des architectes Viau & Venne (1914), telle que l'on la retrouve en p. 44 du rapport portant sur l'analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire;

- ▶ Le design du carillon doit être revu. Ce carillon pourrait même être éliminé de manière à ce que rien n'entre en concurrence avec la coupole de l'édifice central. De l'avis des membres du comité, il s'agit là d'un élément secondaire et qui doit le rester;

La chapelle ne doit pas être déplacée puisqu'en l'amenant à proximité de l'Oratoire, on la banalise et on lui fait perdre de son importance.

Au terme de ces derniers commentaires et suggestions, les membres du comité demandent que ce projet leur soit à nouveau présenté.

## **2. Consultations préliminaires**

2.1	Bâtiment visé :	Oratoire Saint-Joseph
	Statut	Site du patrimoine du mont Royal
	Objet	Plan directeur
	Présentation	Mme Hélène Benoît, conseillère en aménagement, division de l'urbanisme, arrondissement Plateau Mont-Royal

Mme Hélène Benoît présente le nouveau projet et produit des photographies, dessins et esquisses.

Le sous-comité considère que la dernière proposition représente une amélioration par rapport au projet du mois d'octobre 2002, particulièrement quant au travail fait sur la crypte, le stationnement, le carillon et la chapelle.

Un travail important a également été fait au niveau de l'aménagement global du site. En effet, l'aménagement paysager du parterre, de l'axe, de l'esplanade, du talus et de la crypte améliore le projet dans son ensemble.